

Travaux à domicile

Bonjour à tous,

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles...

Nous ne pouvons malheureusement pas assurer les cours jusqu'au 3 avril prochain !

Mais pour que vous ne perdiez pas le fil, nous avons décidé de vous fournir ces quelques travaux qui ne seront évidemment pas cotés ! Il suffit juste de vous exercer à la maison quelques heures par jour, pour qu'à la rentrée, vos acquits demeurent inchangés afin que nous puissions reprendre sur de bonnes bases ! Seront cotés uniquement les travaux déjà commencés en classe et donc à terminer à domicile. Faites ça bien, je compte sur vous et je crois en vous !

Je me tiens à votre disposition pour toute question par email.

Voici mon adresse de contact : palazzogio@live.be

N'hésitez surtout pas à me contacter si vous en ressentez le besoin !

Prenez soin de vous et de vos proches ! Ne prenez aucun risque inutile !

De tout cœur avec vous, à bientôt !

Mme Palazzo

Bon travail !

Exercices sur le budget du ménage

1. Lis attentivement l'énoncé suivant.

Le loyer de la famille Berger est de 489,00 € par mois. Le père est ouvrier et son salaire net mensuel est de 1560,00 €. La mère quant à elle est infirmière et gagne 2450,00 € net par mois. Ils paient 125,00 € d'électricité, les gsm leurs coutent en moyenne 42,00 € par mois. Le grand-père qui vit chez eux, reçoit 689,00 € de pension chaque mois. Ses frais médicaux sont de 150,00 €. Ils dépensent 275,00 € pour l'alimentation et 75,00 € d'essence chaque mois. Ils ont deux enfants, Victor et Victoria et gagnent donc 216,00 € d'allocations familiales tous les mois. L'abonnement de bus de Victoria coute 200,00 € par an. En moyenne, les frais scolaires sont de 45,00 € par enfant. Autres frais mensuels : chauffage au gaz : 89,00 €, loisirs : 60,00 €, vêtements par personne : 30,00 €, mutuelle : 28,00 €. En prévision des vacances, ils épargnent chaque mois 200,00 €.

Classe les éléments dans la colonne adéquate, indique l'élément ainsi que son montant. Calcule ensuite les totaux pour le mois d'avril.

Entrées		Sorties	
Total des recettes		Total des dépenses	
Solde			

2. Lis attentivement l'énoncé suivant.

Le loyer de la famille Leplus est de 708,80 € par mois. Le père est maçon et son salaire net mensuel est de 2880,00 €. La mère quant à elle est au chômage et gagne 1250,00 € net par mois. Ils paient 119,00 € d'électricité, les gsm leurs coutent en moyenne 56,00 € par mois. La sœur de Madame Leplus vit chez eux, reçoit 1100,00 € de la mutuelle chaque mois. Ils dépensent 300,00 € pour l'alimentation et 65,00 € d'essence chaque mois. Ils ont un enfant, Salomé et gagnent donc 84,00 € d'allocations familiales tous les mois. L'abonnement de train de Salomé coute 120,00 € tous les trois mois. En moyenne, les frais scolaires sont de 56,00 €. Autres frais mensuels : chauffage au mazout : 119,00 €, loisirs : 100,00 €, vêtements par personne : 46,00 €, mutuelle : 34,00 €. Pour les vacances au ski, ils épargnent chaque mois 250,00 €.

Classe les éléments dans la colonne adéquate, indique l'élément ainsi que son montant. Calcule ensuite les totaux pour le mois de mars.

Entrées		Sorties	
Total des recettes		Total des dépenses	
Solde			

3. Calcul de la rémunération du travailleur

Robert est ouvrier, il gagne 1924,65 € brut par mois. Il vit avec Joséphine qui est urgentiste. Son précompte professionnel s'élève à 35% du salaire brut et ses cotisations sociales sont de 13,07% du salaire brut. Calcule son salaire net.

Salaire brut :

- Cotisations sociales :

Salaire imposable :

- Précompte professionnel :

= Salaire net :

Juliette est médecin, elle vit avec Basile qui est chirurgien. Ils ont deux enfants : Ernestine et Hypolite. Juliette gagne 5476,45 € brut par mois. Son précompte professionnel s'élève à 1251,02 € et ses cotisations sociales s'élèvent à 715,77 €. Calcule son salaire net.

Salaire brut :

- Cotisations sociales :

Salaire imposable :

- Précompte professionnel :

= Salaire net :

Julio est avocat, il vit avec Félix qui est musicien. Il gagne 3150,00 € brut par mois. Son précompte professionnel s'élève à 45% et ses cotisations sociales s'élèvent à 13,07%. Calcule son salaire net.

Salaire brut :

- Cotisations sociales :

Salaire imposable :

- Précompte professionnel :

= Salaire net :

Mathilde est conductrice de bus. Elle gagne 2478,19 € brut chaque mois. Elle est mariée à Joseph qui est charpentier. Ils ont trois enfants de leur union : Noé, Enrico et David. Son papa Hector vit chez eux. Son précompte professionnel est de 37% et ses cotisations sociales sont de 13,07%. Calcule sa rémunération nette.

Salaire brut :

- Cotisations sociales :

Salaire imposable :

- Précompte professionnel :

= Salaire net :

4. Lisez le texte « Notre sécurité sociale assure-t-elle notre sécurité ? » et répondez aux questions des pages 26 et 27 de votre cours.

Vous pouvez retrouver ce texte sur le Drive avec le lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1whuZ18SteB0xRRPJ5cP13ERUx5dIA-W8?usp=sharing>